

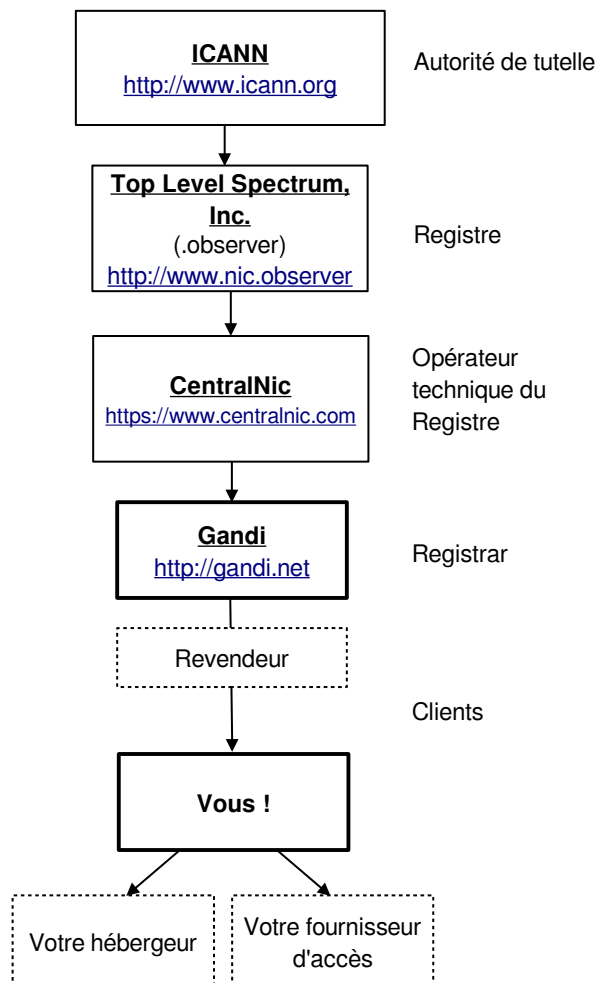
version n° 1.0 du 20 février 2017

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .OBSERVER supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .OBSERVER.1. Autorité de tutelle et Registre

.OBSERVER est une extension générique. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .OBSERVER :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .OBSERVER.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .OBSERVER Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .OBSERVER, définies par l'ICANN, Top Level Spectrum Inc. et CentralNic, consultables aux adresses suivantes :

- Règles applicables au .OBSERVER : <http://www.nic.observer/registration-agreement>
- Termes et conditions de CentralNic : <https://www.centralnic.com/support/terms/domains>

- Politique de traitement des données personnelles par CentralNic : <https://www.centralnic.com/pdfs/Privacy%20Policy%20v1.0.pdf>
- Politique de traitement des cas d'abus établie par CentralNic : <https://www.centralnic.com/support/abuse>
- Politiques de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .OBSERVER. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .OBSERVER est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/observer>

Article .OBSERVER.3. Règles d'ouverture

L'ouverture des noms de domaine en .OBSERVER se déroulera en deux (2) phases : Sunrise et ouverture générale.

La période de Sunrise se déroule du 16 février 2017 au 17 avril 2017. L'ouverture générale est prévue pour le 17 avril 2017. Ces dates ne sont en aucun cas définitives et sont sujettes à modification par le Registre.

Les enregistrements pendant les sept (7) premiers jours de l'ouverture générale seront soumis à des frais supplémentaires dégressifs dans le temps (période dite « Early Access »).

Les pré-enregistrements sont cependant possibles chez Gandi : les commandes peuvent être formulées, mais les noms de domaine ne sont pas encore enregistrés ni réservés.

Article .OBSERVER.4. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :

<http://www.gandi.net/domain/observer/info>

Les .OBSERVER sont ouverts à tous.

Article .OBSERVER.5. Sunrise

5.1 Règles d'éligibilité

Seuls les propriétaires d'une marque enregistrée auprès du mécanisme de protection des droits de marques « [TMCH](#) » (Trademark Clearinghouse) mis en place par l'ICANN sont éligibles à effectuer une demande en période de Sunrise.

En tant qu'agent de marque auprès de TMCH, Gandi peut Vous proposer de procéder à l'enregistrement de Vos marques auprès de TMCH (service réservé à Nos clients Corporate, veuillez contacter Notre [équipe Corporate](#)).

Les conditions d'éligibilité à l'enregistrement d'une marque auprès de TMCH et les règles applicables sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.trademark-clearinghouse.com/downloads>

Une fois Votre marque validée, TMCH génère un ou plusieurs noms (« labels ») correspondant strictement à l'identique à Votre marque.

Lors de la soumission de Votre marque auprès de TMCH, Vous pouvez notamment choisir de bénéficier du service de Sunrise, sous réserve de la validation de Votre marque par TMCH. Le service de Sunrise inclut :

- la génération d'un fichier « SMD » (Signed Mark Data) attestant de la validation de Votre marque et Vous permettant de procéder à des demandes d'enregistrement en période de Sunrise d'un ou plusieurs noms de domaine correspondant strictement à l'identique au(x) « label(s) » générés, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité et règles établies par le Registre concerné,
- l'envoi de notifications (NORNs) Vous informant qu'un nom de domaine correspondant au nom de Votre marque a été enregistré par un tiers durant une période de Sunrise ;

Lors de Votre demande sur Notre interface, il Vous faudra uploader Votre fichier « SMD » qui sera soumis à vérification.

5.2 Règles d'attribution

Les demandes ne sont pas traitées selon la règle du premier arrivé premier servi, elles sont considérées comme avoir été toutes déposées au même moment :

- si une seule demande est validée pour un nom de domaine, le nom de domaine sera enregistré au nom de demandeur dans les jours suivant la fin de la période de Sunrise ;
- si plusieurs demandes sont validées pour un même nom de domaine, le nom de domaine sera soumis à une enchère fermée entre tous les demandeurs pour ce nom de domaine.

Lorsqu'un nom de domaine Vous est attribué en période de Sunrise, les tiers propriétaires d'une marque identique enregistrée auprès de TMCH sont notifiés de Votre enregistrement.

5.3 Règlement des litiges

Tout litige relatif à la validation de Votre marque auprès de TMCH doit être soumis en application de la procédure de résolution des litiges adoptée par TMCH :

<http://www.trademark-clearinghouse.com/dispute>

Tout litige portant sur l'allocation d'un nom de domaine en période de Sunrise doit être soumis en application de la procédure de résolution des litiges adoptée par le Registre, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

<http://www.nic.observer/registration-agreement>

(12. Sunrise Dispute Resolution Policy)

5.4 Conditions de remboursement

Si Votre demande d'enregistrement est rejetée par le Registre, Vous pourrez être éligible à un remboursement sous réserve de remboursement par le Registre.

Article .OBSERVER.6. Ouverture générale

6.1 Période « Early Access »

Pendant les sept (7) premiers jours de l'ouverture générale, le Registre a mis en place une période « Early Access » durant laquelle l'enregistrement des noms de domaine est soumis à des frais supplémentaires dégressifs dans le temps.

Seuls les enregistrements durant le dernier jour de cette période sont disponibles sur Notre interface en sélectionnant la phase « Landrush ». Pour les enregistrements pendant les six (6) premiers jours de cette période veuillez contacter Notre service clients.

Etant précisé qu'à défaut d'avoir contacté Notre service clients et payé les frais supplémentaires, les demandes effectuées en pré-enregistrement ne seront envoyées au Registre qu'une fois la période « Early Access » terminée.

6.2 « Trademark Claim Notice »

Conformément aux règles de l'ICANN, pendant au moins quatre-vingt-dix (90) jours à l'ouverture générale se déroulera une période de « Trademark Claim Notice ».

Durant cette période si le nom de domaine que Vous demandez à l'enregistrement correspond à l'identique à une marque enregistrée et validée auprès de TMCH (selon les labels générés), Vous recevrez une alerte (« Trademark Claim Notice ») en temps réel sur Notre interface Vous informant qu'un tiers dispose de droits sur le terme que Vous demandez.

Vous devrez alors, en connaissance de cause, confirmer ou annuler Votre demande d'enregistrement. Etant précisé qu'à défaut de confirmation, Votre demande ne sera pas envoyée au Registre.

Si Vous confirmez Votre demande, les tiers propriétaires d'une marque identique sont notifiés de Votre enregistrement.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, Gandi Vous notifiera les « Trademark Claim Notice » à partir de la veille de l'ouverture de la période concernée par email et Votre demande d'enregistrement sera placée en « erreur » jusqu'à confirmation ou annulation de Votre demande via Notre interface. Etant précisé qu'en application des règles de l'ICANN, à défaut de confirmation de l'alerte de Votre part, Gandi n'enverra pas Votre demande d'enregistrement au Registre à l'ouverture de la période concernée, et ne pourra en aucun cas être tenu responsable du non enregistrement de Votre nom de domaine et notamment si le nom de domaine est enregistré par un tiers qui aurait validé les « Trademark Claim Notice » au moment de l'ouverture de la période concernée.

Il est de Votre seule et entière responsabilité et il Vous appartient donc de veiller à confirmer, si Vous le souhaitez, toutes les alertes reçues avant l'ouverture de la période concernée et l'envoi de Votre demande au Registre.

Article .OBSERVER.7. Termes réservés et « premium »

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement, notamment :

- contrat entre l'ICANN et le Registre (specification 5. schedule of reserved names) :
<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/observer>
- politique relative aux termes réservés et « premium » :
<http://www.nic.observer/registration-agreement/>
(3. Reserved and Premium Names Policy)
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets ainsi que les noms de domaine commençant ou finissant par un tiret sont interdits.

Article .OBSERVER.8. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de un (1) an pour les demandes effectuées en périodes de Sunrise et « Early Access », et de un (1) à dix (10) ans pour les demandes effectuées pour l'ouverture générale. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le

renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

Article .OBSERVER.9. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :

<https://www.gandi.net/domain/price/detail/observer>

Vous acceptez expressément que les frais d'enregistrements et de renouvellement sont variables et peuvent être différents selon le nom de domaine, cela inclus notamment les noms de domaine dits « premium ».

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques tels qu'indiqués sur Notre interface lors de Votre commande.

Les tarifs spécifiques applicables à la période « Early Access » Vous seront communiqués par Notre service clients sur demande.

Article .OBSERVER.10. Stockage des données personnelles

En application des contrats ICANN, l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition de l'ICANN et de IRON MOUNTAIN (agent désigné par l'ICANN pour la conservation des données), ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement du domaine, ainsi que les deux années suivantes.

Vous consentez à l'utilisation, la copie, la distribution, la publication notamment dans une base de données [Whois](#), la modification et tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre et CentralNic ainsi que leurs agents et personnes désignées.

Gandi ne fournit pas l'option Whois protégé pour les noms de domaine en .OBSERVER.

Article .OBSERVER.11. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .OBSERVER, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges :
<http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP :
<http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP :
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application :
<http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs :
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante :
<http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

Article .OBSERVER.12. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de

domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire et/ou le contact administratif ;

- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un (1) mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de soixante (60) jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des soixante (60) derniers jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .OBSERVER.13. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties (actuel et futur propriétaire) par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .OBSERVER.14. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de quarante-cinq (45) jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de trente (30) jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les tarifs spécifiques et conditions indiqués sur Notre Site web et/ou communiqués par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .OBSERVER.15. Vos déclarations et garanties

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Vous Vous engagez à respecter l'ensemble des lois applicables, et notamment celles relatives à la vie privée, à la collecte des données personnelles, à la protection des consommateurs (notamment relatives aux pratiques trompeuses et déceptives), ainsi que le droit de la consommation applicable notamment à l'égard de l'équité des

prêts, du recouvrement de créances, de l'agriculture biologique, de la divulgation des données personnelles et des réglementations financières.

Dans le cas où Vous utilisez Votre nom de domaine pour collecter et stocker des données sensibles sur la santé ou des données financières, Vous Vous engagez à respecter les lois applicables concernant la fourniture de ces services et y compris les mesures de sécurité applicables à ce secteur.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité le Registre, CentralNic et leurs sous-traitants, ainsi que leur directeurs, administrateurs, préposés, sociétés affiliées et agents contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats, découlant ou en relation avec l'enregistrement ou l'utilisation de Votre nom de domaine ou de tout manquement au présent contrat. Cette obligation de garantie perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

Article .OBSERVER.16. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre est autorisé si il le juge nécessaire à sa seule et entière discrétion, sans obligation, à rejeter, détruire, suspendre, transmettre à un tiers ou placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire tout nom de domaine ou toute transaction :

- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du Registre et du système des noms de domaine ;
- en application des lois et règlements en vigueur, d'une demande d'une autorité compétente, ou en application d'une décision d'une autorité judiciaire ou administrative compétente ou d'une instance de résolution alternative des litiges telle qu'établie par le Registre et l'ICANN pour l'arbitrage et la médiation des différends ;
- en application du présent contrat et des règles édictées par le Registre ;
- afin d'éviter toute responsabilité civile ou pénale du Registre et de CentralNic ainsi que de leur sociétés affiliées, filiales, administrateurs, directeurs et préposés ;
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre et/ou tout Registrar.

Le Registre est également autorisé à placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige pendant.

Vous reconnaissez et acceptez que le Registre ne peut être tenu responsable de toute perte ou responsabilité résultant des procédures relatives à la période de Sunrise ou « Early Access », et notamment :

- de la capacité ou incapacité d'une personne à obtenir un nom de domaine durant ces périodes,
- du résultat de tout litige à l'encontre d'un enregistrement en période de Sunrise.

-fin de l'annexe .OBSERVER-